Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260404-DF260301-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU SAMEDI 4 AVRIL 2026
Date de convocation : 27 mars 2026	Président : Jean-Paul VERMOT.
Question : DF n° 26-03-01 ***Rapporteur : Philippe EUZEN*** ***Nombre de conseillers en exercice : 33*** ***Nombre de conseillers présents : 30*** ***Nombre de conseillers votants : 33***	Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Philippe EUZEN ; Catherine TRÉANTON ; Frédéric L'AMINOT ; Nathalie BARNET ; Jérôme PLOUZEN ; Valérie SCATTOLIN ; André LAURENT ; Laetitia ABILY ; Enzo DE GREGORIO ; Yvon LAURANS ; Françoise QUÉINNEC ; Michel BEAUPRÉ ; Marie-Françoise MADEC ; Patricia STÉPHAN ; Ahamada ZOUBEIRI ; Marie GALLOUÉDEC ; Katell SALAZAR ; Marlène CALVIAC ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Catherine MILIN ; Michael RESTIER ; Konshitah ENGUTSAMY ; Glenn LE SAOUT ; Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD.
Nombre de suffrages exprimés : 33	Ont donné procuration : Ismaël DUPONT à Enzo DE GREGORIO ; Colette LOISEAU à Valérie SCATTOLIN ; Hélène HETAULT-GUÉZENNEC à Bérengère MORISSET BERNARD.
Nombre de voix : Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Enzo DE GREGORIO.

> SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS « MODES ACTIFS » AUPRÈS DE MORLAIX COMMUNAUTÉ POUR LA ROUTE DE PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération DF n° 26-01-02 du conseil municipal du 12 février 2026 approuvant le budget primitif 2026 pour le budget principal de la Ville ;

Vu la délibération D24-158 du conseil de communauté du 21 octobre 2024 et les décisions modificatives s'y rapportant, instaurant le fonds de concours pour l'aménagement d'itinéraires cyclables et piétons et destiné à apporter un soutien financier aux communes membres de Morlaix Communauté ;

Considérant qu'à la suite de la communication de l'appel à projets pour le Fonds de concours « Modes actifs » par Morlaix Communauté, la Ville de Morlaix a réalisé des travaux pour l'aménagement de cheminements cyclables (chaucidou) et piétons route de Paris;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260404-DF260301-DE

Les membres de l'assemblée délibérante, l'unanimité :

- Article 1 : sollicitent l'attribution d'une aide auprès de Morlaix Communauté pour le fonds de concours « Modes actifs » pour la route de Paris ;
- Article 2 : approuvent le plan de financement suivant pour l'aménagement de cheminements cyclables (chaucidou) et piétons réalisés route de Paris comme suit :

Montant HT Total:				
Dépenses		**Recettes**		
Poste	Montant (HT) €	Financeur	Montant (€)	%
Terrassement	15 360.00	Etat – DSIL ACV 2024	103 707.08	16.05
Voirie	478 135.80	Etat – DETR 2024	51 853.54	8.03
Signalisation	119 215.60	Département – Pacte Finistère 2030 (sollicitée)	62 224.25	9.63
Mobilier	7 080.00	Morlaix Communauté – Fonds « Modes Actifs »	214 135.12	33.15
Divers	26 263.72	Autofinancement	214 135.13	33.15
TOTAL	**646 055.12**	**TOTAL**	**646 055.12**	

Calendrier de réalisation des travaux :
Date de début des travaux : octobre 2024
Date de fin des travaux : décembre 2025

- Article 3 : autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à poursuivre les demandes de subvention et signer tous les documents y afférents ;
- Article 4 : cet acte sera transmis au préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Le secrétaire de séance,

Enzo DE GREGORIO

Le Maire,

Jean-Paul VERMOT